

REMANIEMENT DU CADASTRE

AVISAUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

MM. les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire de la commune de POUZAC sont informés que les résultats provisoires du remaniement du cadastre leur seront communiqués. (Parcelles Limitrophes BAGNERES de Big)

À cet effet, chaque propriétaire de terrain dans la zone remaniée recevra un relevé mentionnant la désignation (section, numéro, lieu-dit, contenance, nature de culture) de toutes les parcelles réputées lui appartenir.

Les intéressés (ou leurs représentants qualifiés) pourront prendre connaissance de la nouvelle représentation du plan cadastral en consultant le plan minute de remaniement qui sera déposé pour consultation au

Centre Culturel « Espace Maintenon »
9 rue Alfred Roland 65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
Du 21/05/2024 au 20/06/2024 (inclus)
De 10 H00 à 12 H00 / 14 H30 à 17 H 30

En outre, les géomètres se tiendront à votre disposition pour vous fournir toutes indications utiles et recevoir vos observations verbales ou écrites

Du 10/06/2024 au 14/06/2024

Cette réception aura lieu de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30 (y compris les jours non ouvrables suivants :15/06/2024 de 9h00 à 12h00)

Le Maire,

Le Maire.

Claude CAZABAT

